



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 18 octobre 2021

Mmes les Présidentes de groupe
MM les Présidents de groupe
SENAT
ASSEMBLEE NATIONALE

Objet : projet de loi de finance 2022

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Le SNEP FSU tient à vous alerter sur le projet de loi de finance 2022 pour l'Éducation et plus particulièrement pour l'action « sport à l'école ».

Ce projet indique **410 suppressions d'emploi au programme 141 (2nd degré)**. Dans le même temps, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports prévoit une hausse des effectifs de 22 860 élèves à la rentrée 2022.

Le ministre de l'Éducation nationale affiche et communique sur une « sanctuarisation » de l'Éducation, mais **cela se fera en baissant le nombre d'enseignant-es dans le second degré**. Si les recrutements de CPE (+300) et d'assistants sociaux (+50) sont indispensables (programme 230), réduire le nombre d'emplois enseignants va encore dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Il faut lire ce budget au regard de la réalité du terrain, du contexte de crise sanitaire qui a vu une augmentation des inégalités scolaires et une réduction des apprentissages pour de nombreux élèves. Ce budget 2022 aurait dû être construit autour d'une priorité à l'Éducation pour tenter de corriger les effets dus à la crise sanitaire : il n'en est rien.

Depuis la rentrée 2018, la première préparée par le ministre J.M. Blanquer, il y a eu 73 121 élèves de plus et au moins 771 postes supprimés en EPS ! La réalité des chiffres contredit les discours ministériels qui vantent le « développement du sport à l'école ». Les sous-recrutements, le développement de la précarité... au sein du système éducatif ont fini par pousser le Président de la République à reconnaître un sous-investissement dans l'Éducation depuis le début du quinquennat.

A la rentrée 2022, **il est encore prévu une augmentation du nombre d'élèves, et le chiffre de 95 000 élèves supplémentaires sera atteint, mais pour combien de postes en moins ?** « Faire plus avec moins » a largement atteint ses limites et c'est la qualité de l'enseignement qui en pâtit.

Nous vous interpellons parce qu'il nous semble indispensable de lancer un grand plan de recrutement (et de valorisation des métiers) pour l'École. Le PLF 2022 n'en prend pas le chemin pour l'instant.

En EPS, la crise de recrutement n'existe pas actuellement et de nombreux étudiant-es (ou collègues contractuels) passent les concours de recrutements (5445 au Capest externe et 1615 au Capest interne en 2021). De très nombreux candidat-es ne sont pas recruté-es faute d'augmentation des postes aux concours. Pour assurer l'ensemble des horaires dû aux élèves c'est l'emploi de contractuels qui est privilégié. Alors que le gouvernement affiche la volonté de développer l'emploi, il contribue à renforcer la précarité !

Les suppressions de postes massives en EPS entraînent notamment :

- Une difficulté à assurer la continuité du service public sur tout le territoire. Aux rentrées 2019, 2020 et 2021, près de 2000 heures n'étaient pas assurées dès la rentrée scolaire en EPS ! Par ailleurs, dans de nombreuses académies, tous les titulaires remplaçants sont en poste à l'année et ne pourront assurer les remplacements durant l'année.
- Une baisse de la qualité des apprentissages et du temps de pratique des élèves par l'augmentation des effectifs par classe (30 et plus en collège, plus de 25 en éducation prioritaire, 35 et plus en lycée et LP) !
- Le développement de la précarité (enseignants non titulaires)...

Dans l'urgence, et dans un premier temps pour retrouver le taux d'encadrement de 2007, le SNEP FSU estime nécessaire de recruter plus de 3000 emplois enseignants d'EPS titulaires. Au vu du nombre de départs en retraite (entre 800 et 1000 chaque année), il faut un plan pluriannuel de recrutement de 1500 postes par an pendant 5 ans. Il faudra aller bien au-delà pour développer la place de l'EPS dans le système éducatif et former une jeunesse plus sportive en France.

Le SNEP FSU revendique quatre heures d'EPS de la sixième à la terminale pour lutter contre les phénomènes de sédentarités, d'obésité, de perte de capacités physiques des jeunes... Cette mesure pour tous les élèves de collèges et lycées nécessiterait 12000 postes supplémentaires.

Aujourd'hui, la hausse « brute » affichée de l'augmentation du budget de l'Education nationale (1,6 Mds sur le périmètre enseignement scolaire) ne permet pas une analyse claire. En effet, le budget corrigé par l'inflation estimée à 1,5% n'est plus en hausse que de 800 millions d'euros. Par ailleurs, les dépenses salariales (suite de PPCR, primes attractivité, prime informatique...) absorbent 700 millions d'euros.

En espérant que vous pourrez intervenir sur le PLF 2022 et la nécessaire mise en place d'un plan massif de recrutement tant en EPS que pour les métiers de l'Education, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, nos salutations sincères.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général